

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 28 FÉVRIER

L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS

La Chambre a formé mardi la commission du budget de 1890. Du temps et des paroles perdues, puisqu'en somme le budget de 1890 n'est que le budget préparé par M. Rouvier pour 1889, repris par M. Peytral pour 1889 et repris par M. Rouvier déjà nommé pour 1890. Il n'y a que la signature du ministre de changée. Et la même commission eût très bien, ou très mal, pour rester dans la tradition, fait le même budget.

Mais si on n'est tenu à aucun respect pour la bourse des contribuables, il faut respecter la forme. Brid'oison est toujours en situation. Nous avons tort du reste de dire que toutes les paroles sont perdues. Quelques-unes resteront, nous voulons le croire, pour l'édification publique.

Dans le 10^e bureau, un certain nombre de voix s'étaient portées sur M. Peytral qui a cru devoir remercier par un petit speech éminemment instructif. Le financier du régime Floquet ne regrette pas les splendeurs du pouvoir. Car, a-t-il dit familièrement et naïvement, nous sommes dans un temps où les ministres des finances ne peuvent jamais dormir sur les deux oreilles. Il ne faut pas oublier que l'État républicain est toujours sous le coup du remboursement des cinq cent millions d'obligations du Trésor sexennaire qu'on oublie volontiers aussi facilement que M. Tirard avait oublié ou égaré les cent millions d'un précédent budget.

Or, on ne pourra faire face à ce remboursement qu'au moyen d'emprunts ou d'impôts nouveaux. M. Peytral pense qu'en raison de la situation politique actuelle on peut encore laisser dormir l'affaire ; mais il faudra bien s'en occuper après les élections.

Ah ça ! Est-ce que M. Peytral et les financiers de la République croient avoir affaire à un peuple uniquement composé de jocrisses ?

Plusieurs récentes leçons auraient dû cependant les détromper à ce sujet.

La question financière n'est pas assurément un des plus petits appoints du mécontentement général. C'est précisément parce qu'on connaît tous les mensonges, tous les faux équilibres, tous les oublis volontaires des ministres des finances et des commissions, cabinets noirs, exclusivement composés de républicains, parce qu'on sait parfaitement que la République nous tient en réserve emprunts et impôts nouveaux, qu'on en est las, écœurés, qu'on n'en veut plus. Il se peut bien que les ministres ne dorment pas sur les deux oreilles, mais le pays ruiné est couché beaucoup moins douillettement encore que ces messieurs et ne dort pas du tout.

Il le fera bien voir aux élections prochaines.
ÉDOUARD GRIMBLÔT.

Décomposition

Voyons, n'est-ce pas une décomposition auprès de laquelle la dissolution eût été bénigne que celle de cette Chambre qui passe toute une

séance à émettre des votes contraires, à épiloguer, à s'injurier, à entasser rappels à l'ordre sur rappels à l'ordre à propos d'un projet de loi dont la lecture ne lui a même pas été faite. Tout le monde se flétrit mutuellement, tout le monde se menace, tout le monde se dénonce aux châtimens du suffrage universel. M. de Cassagnac tonne, M. de Douville-Maillefeu écume, M. Méline sonne, les huissiers ahuris demandent aux questeurs s'il ne serait pas urgent d'aller requérir à Bicêtre une provision de camisoles de force, et les spectateurs lèvent les yeux au plafond comme s'ils espéraient en voir tomber par ondées des douches rafraichissantes sur ces démoniaques.

Et remarquez bien que nous ne parlons même pas du projet républicain suant la peur, causé de tout ce tapage, et qu'un républicain, M. Andrieux, pense ne pouvoir inspirer que « dégoût et mépris ».

Franchement la dissolution n'eût-elle pas été préférable à cette dégradante et navrante agonie ? Mais voilà, la dissolution eût supprimé tout net les 25 francs par jour. L'agonie les prolonge. L'argent n'a pas d'odeur. E. G.

M. Spuller, ministre des affaires étrangères, a été informé par M. Gaudin de Villaine qu'une question lui serait posée à la tribune de la Chambre sur la situation à Panama au point de vue international.

M. Spuller a demandé à M. Gaudin de Villaine d'ajourner sa question jusqu'au 7 mars en ajoutant qu'il comptait pouvoir lui donner une réponse satisfaisante avant cette date. Le Conseil de Cabinet, d'aujourd'hui, s'occupera d'ailleurs de cette question.

AU TONKIN. — En Bourse, le bruit d'un engagement au Tonkin a couru.

On n'a reçu au ministère de la marine et des colonies aucun télégramme relatif à cette nouvelle.

Le bruit de la mort du général Borgnis-Desbordes s'est également répandu.

Mais rien également n'est venu la confirmer.

La pacification religieuse

Le 27 juin 1885, dans une « fête d'adoption », donnée à Paris par une loge de franc-maçons, un orateur s'exprimait dans les termes suivants :

« Je suis de ceux qui n'ont pas craint de se compromettre pour combattre ouvertement le cléricalisme ; mais à quoi cela aurait-il servi, si, comme cela se voit aujourd'hui, les robes noires expulsées peuvent impunément revenir prendre leurs places respectives ? »

Puis, se tournant vers M. Laguerre, député, l'orateur ajouta :

« Mais j'espère que de plus jeunes que moi les expulseront une bonne fois pour tous jours. »

L'orateur qui s'exprimait ainsi est un des ministres qui promettent aujourd'hui de pratiquer une politique « large, tolérante et sage ». C'est M. Constans, ministre de l'intérieur.

LE GASPILLAGE

Le Journal des Débats a reçu de Cochinchine une lettre qui lui donne de tristes et curieux détails sur le gaspillage financier auquel on se livre dans notre colonie, puis le correspondant ajoute ce détail caractéristique :

« L'impartialité me fait toutefois un devoir d'ajouter que, dans cette détestable gestion des deniers de la colonie dont on se plaint ici avec raison, tous les torts n'appartiennent pas au conseil colonial. L'administration métropolitaine doit aussi en prendre sa large part. Depuis quelques mois il n'arrive pas de transport ou de paquebot dans la colonie qui ne débarque un lot de fonctionnaires, anciennes connaissances pour la plupart qu'on avait eu l'espoir de ne plus voir reparaitre à Saïgon. Ce sont les fonctionnaires licenciés à la fin de 1887 par M. Constans, en exécution des ordres du ministre prescrivant de réduire les cadres par mesure d'économie.

« Comme bien vous pensez, on avait profité de cette occasion pour liquider toutes les non-valeurs, les brebis galeuses et les piliers d'estaminets. Renvoyés en France avec six mois de solde à titre de dédommagement, les agents licenciés ont battu le rappel de leurs protecteurs naturels, des députés et des sénateurs de leur département, et ils ont réussi à convaincre le sous-secrétaire d'Etat des colonies qu'ils avaient été victimes de passions locales, persécutés par M. Constans ou par son entourage. Bref, au bout d'un an de séjour en France, pendant lequel ils ont touché leur solde, ils ont tous repris le chemin de la colonie sur réquisition de l'administration des colonies. »

NOUVELLES MILITAIRES

LE GÉNÉRAL CORNAT

Le général Cornat, l'ancien commandant du 3^e corps d'armée, est atteint par la limite d'âge à partir d'aujourd'hui même, jeudi 28 février.

La France militaire publie à ce sujet la notice suivante :

« Né à Cailly (Pas-de-Calais), le 28 février 1824, M. Cornat est entré en 1843 à l'École Polytechnique.

« Un an après, on le retrouve à l'École de Saumur, d'où il sort sous-lieutenant aux chasseurs d'Afrique, où il fut successivement lieutenant, capitaine, chef d'escadrons.

« A la déclaration de guerre, M. Cornat commandait le 4^e régiment de dragons à Lille. Il fit partie de l'armée de Metz.

« Le 16 août 1870, il était à Rezonville, où, sous les ordres du général de Clérembault, il se couvrit de gloire à la célèbre charge du plateau d'Yron avec son lieutenant-colonel, aujourd'hui général Goybet.

« Il fit plusieurs prisonniers dans cette lutte sanglante, où le 4^e dragons eulbuta le 13^e dragons prussiens et força la cavalerie du général allemand von Barby à une retraite définitive.

« Après la capitulation, prisonnier de guerre, il fut envoyé en Allemagne, d'où il rentra pour prendre part à la répression de la Commune de Paris.

« Promu général de brigade le 24 juin 1874, il commanda une brigade de cavalerie à Lille, puis à Verdun. Divisionnaire le 30 décembre 1875, on lui confia le commandement de la division de Lunéville, puis successivement il exerça les fonctions élevées de commandant des 4^e corps au Mans ; 3^e corps, à Rouen, et 18^e corps, à Bordeaux.

« On se souvient des grandes manœuvres de ce dernier corps d'armée en 1887, où il préconisa l'offensive à outrance, qui répond si bien au caractère français.

« L'année dernière, il alla complimenter, à Barcelone, la reine d'Espagne, qui lui conféra la grand'croix d'Isabelle la Catholique.

« Le général Cornat compte trois citations à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite à Zamora, à Teocaltiche et à Cuizello au Mexique. Il a été nommé, en janvier dernier, grand'croix de la Légion d'honneur. Il est beau-frère du général Zentz. »

LE BACCARA A SAINT-CYR

Les Grecs ont inventé, dit-on, le jeu sage des échecs pendant les dix ans du siège de Troie pour s'exercer aux ruses de la guerre.

Les Saint-Cyriens modernes ont imaginé, pour calmer les ennuis de deux ans d'école, de jouer au Baccara avec la furia francese, sans doute pour s'exercer aux surprises du tir rapide par la perte de leur argent.

Le général Motas d'Estreux, commandant de l'École, vient de jeter un froid au milieu des joueurs ; il interdit tout jeu de cartes sous peine de 15 jours de prison la première fois et de peines sévères la seconde fois.

ACCIDENT A FONTAINEBLEAU

La dernière chasse à courre de Fontainebleau, donnée par le duc de Gramont, a été attristée par un grave accident de cheval, mais qui n'aura pas de suites fâcheuses.

Le cheval que montait le capitaine d'artillerie Lambrecht, professeur d'équitation à l'École d'application, s'est abattu et renversé sur son cavalier.

Relevé aussitôt par les officiers qui suivaient le laisser-courre, le capitaine Lambrecht a été transporté au village de Chailly en attendant l'arrivée des médecins.

Le blessé, fils de l'ancien ministre, avait un déboisement de l'os fémoral et souffrait énormément. Il a été ramené à Fontainebleau et le lendemain le docteur Trélat est venu réduire la luxation.

Aujourd'hui, l'état du capitaine Lambrecht est aussi satisfaisant que possible et n'inspire aucune inquiétude ; la guérison complète demandera cependant plusieurs mois.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le Journal des Débats, le Temps, le Gaulois et plusieurs autres, avec l'inconscience routinière des journaux parisiens, ont publié un prétendu compte rendu de la réunion du Comité conservateur d'Angers, qui a eu lieu le

